|  |  |
| --- | --- |
|  | RÈGLEMENT : Médaille Science et Technologie de l’IIF |

Les principales règles initiales de ce prix ont été établies en 1981 sur les recommandations du Conseil Science et Technologie, dans le cadre du Fonds Spécial de l'IIF pour le progrès et le mérite ; un nouveau règlement a été approuvé en juin 2001 par le Comité Exécutif conférant à ce prix la dénomination de :

MEDAILLE SCIENCE ET TECHNOLOGIE DE L’IIF

qui sera décernée au 26e Congrès international du froid de l'IIF à Paris (France) du 21 au 25 août 2023.

I – OBJECTIFS DU PRIX

Le prix est décerné pour des travaux remarquables ayant trait à la science et/ou à la technologie du froid, effectués sur une longue période de temps dans les domaines de compétence de l'IIF.

II – FORME ET REMISE DU PRIX

Le lauréat du prix recevra :

* une médaille,
* un diplôme,
* une somme de 1 600 euros.

Le prix est décerné à l'occasion des Congrès Internationaux du Froid et n'est décerné que dans la mesure où le lauréat est présent au Congrès.

La médaille sera conférée au cours d'une des sessions du Congrès et remise par le Président du Conseil Science et Technologie, le récipiendaire ayant la possibilité d'adresser une courte réponse (maximum 10 minutes).

III – PROPOSITIONS

Les candidatures ne sont pas limitées aux ressortissants des pays membres ; les personnes occupant une position active au sein de l'IIF (personnel du siège) ne peuvent pas faire l'objet de proposition.

La proposition doit être présentée par un parrain membre d'une commission de l'IIF. Ce parrain devra associer un autre membre de commission de l'IIF. Toute personne impliquée dans les activités de l'IIF (délégués de l'IIF, membres de l'IIF, organisateurs de conférences de l'IIF, éditeurs de la *Revue Internationale du Froid*, responsables d'organisations nationales dans le domaine du froid, etc.) est encouragée à faire des propositions.

Chaque dossier doit comporter :

* le formulaire de proposition dûment rempli,
* un curriculum vitae du candidat (voir détails dans le formulaire) ainsi qu’une photo d’identité de bonne qualité, de préférence en couleur,
* une présentation du candidat par le parrain, comportant une évaluation sur la carrière du candidat dans le domaine scientifique et/ou de ses réalisations (industrielles) et un avis détaillé portant sur ses travaux en se référant aux critères du prix tels qu'indiqués précédemment (voir la section I),

**Les dossiers doivent être reçus par l'IIF au plus tard le 30 avril 2022 (21h heure Paris).**

**Veuillez envoyer le dossier au format PDF à l’adresse email suivante :** [**iif-iir@iifiir.org**](mailto:iif-iir@iifiir.org)

IV – SÉLECTION DU LAURÉAT

Le Conseil Science et Technologie de l'IIF décidera des commissions concernées pour l'évaluation des propositions reçues. La décision finale sera prise par les membres du Conseil Science et Technologie élus au Comité de Direction, conjointement avec le Président du Conseil Science et Technologie et sera annoncée au candidat début de l’année du congrès, afin qu'il puisse prendre les dispositions nécessaires pour sa participation au Congrès. Il ne sera normalement décerné qu'une seule Médaille à chaque Congrès.

**26e CONGRÈS INTERNATIONAL DU FROID DE L'IIF**

### Paris (France) | 21-25 août 2023

MEDAILLE SCIENCE ET TECHNOLOGIE DE L’IIF

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

(à remplir par le parrain présentant la proposition)

##### I – CANDIDAT PROPOSÉ

**1. Nom de famille** : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

**2. Emploi actuel (titre exact)** :

Nom de l'organisme ou de la société :

Adresse :

Tel. : Fax : E-mail :

**3. Un curriculum vitae (avec une photo d’identité de bonne qualité, de préférence en couleur) précisant :**

A – Etudes universitaires

B – Activités actuelles et antérieures

C – Références d'appartenance aux associations scientifiques, techniques et professionnelles et d'emploi

D – Honneurs reçus à titre académique et professionnel

E – Liste des publications, brevets et réalisations industrielles dans les domaines de compétence de l'IIF

###### **II – ÉVALUATION sur la carrière du candidat dans le domaine scientifique et/ou de ses réalisations (industrielles)**

###### **III – AVIS MOTIVÉ détaillé sur les travaux du candidat en se référant aux critères du prix tels qu'indiqués dans ses objectifs**

###### **IV – LES PARRAINS (deux maximum)**

Nom :

Adresse :

Membre de la commission :

Tel. : Fax : e-mail :

Membre de commission associé au parrain :

Date : Signature du parrain :

Le dossier complet, comportant les documents requis,

devra parvenir au siège de l'IIF

**au plus tard le 30 avril 2022 (21h heure Paris).**

**Veuillez envoyer le dossier au format PDF à l’adresse email suivante :** [**iif-iir@iifiir.org**](mailto:iif-iir@iifiir.org)